

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

MÉMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Nantes

DOSSIER DE PRESSE

ABOLITION
ESCLAVAGE

MEMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE
NANTES

www.memorial.nantes.fr

CONTACT PRESSE

Virginie Thomas - Le Voyage à Nantes

T. 33 (0)2 72 65 30 13 - M. 33 (0)6 45 03 66 82

virginie.thomas@lvan.fr

SOMMAIRE

LE MÉMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE	p. 3
UN PROJET POLITIQUE, ARTISTIQUE ET SYMBOLIQUE	p. 4
À LA DÉCOUVERTE DU MÉMORIAL	p. 7 à 13
LE PARCOURS COMMÉMORATIF	p. 6-7
LE PARCOURS MÉDITATIF	p. 8 à 11
LE PARCOURS URBAIN	p. 12-13
LE MUSÉE D'HISTOIRE DE NANTES	p. 14-15
NANTES FACE À SON HISTOIRE	p. 16-17
WODICZKO + BONDER	p. 18-19
ANNEXES	p. 20-25
NANTES, LA TRAITE NÉGRIÈRE ET L'ESCLAVAGE	p. 20-21
LE LONG COMBAT POUR L'ABOLITION	p. 22 à 25
LE VOYAGE À NANTES	p. 26-27

LE MÉMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

INSCRIRE LA MÉMOIRE DANS L'ESPACE ALERTER POUR L'AVENIR

Inauguré en 2012, ce monument est l'un des plus importants au monde consacrés à la traite négrière, à l'esclavage et à son abolition. Il marque de manière solennelle le rapport de Nantes à son passé de premier port négrier de France au 18^e siècle et rend hommage à ceux qui ont lutté et luttent encore contre l'esclavage dans le monde.

Les artistes concepteurs, le plasticien Krzysztof Wodiczko et l'architecte Julian Bonder, ont voulu « *une évocation métaphorique et émotionnelle de la lutte, principalement historique mais toujours actuelle, pour l'abolition de l'esclavage* ». Lumière et reflets du fleuve, choix des matériaux qui mêle pierres de l'ancien quai, bois... béton brut, cette lente immersion sous les quais porte un message universel de solidarité et de fraternité pour les générations futures en affirmant la valeur des droits de l'Homme.

Le Mémorial porte un triple message : un hommage à tous ceux qui se sont élevés et luttèrent contre l'esclavage, une invitation à la méditation sur ces crimes et appelle à poursuivre aujourd'hui la lutte contre toutes les formes d'exploitation humaine dans le monde. Il s'agit également d'un lieu universel qui interpelle les générations futures sur des sujets comme la solidarité et la fraternité.

Sa vocation n'est pas d'expliquer l'histoire mais de se souvenir pour servir de point de repère dans la construction d'une conscience collective refusant toute forme d'asservissement et affirmant la richesse et la diversité humaine.

UN PROJET POLITIQUE, ARTISTIQUE ET SYMBOLIQUE

UN PROJET POLITIQUE

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est le point d'aboutissement d'un effort de la société civile et de la Ville de Nantes de près de 25 ans pour retrouver la mémoire et faire face à l'histoire. De la création de l'association *Nantes 85, du code noir à l'abolition de l'esclavage* en 1983, en passant par la présentation en 1992 au Château des ducs de Bretagne de l'exposition *Les Anneaux de la Mémoire*, ce grand effort de la Ville sur elle-même a également abouti en 2007 à la création de nouveaux espaces d'exposition consacrés à la traite négrière au sein du **musée d'histoire** de la Ville, ou à l'ouverture en 2009 de l'**Institut d'Etudes Avancées** qui œuvre à l'ouverture des sciences humaines à d'autres points de vue que ceux de l'Occident, et à créer ainsi de nouvelles relations entre les continents. Ainsi, Nantes poursuit la mission qu'elle s'est donnée : assumer son passé, s'appuyer sur son histoire.

UN REGARD ARTISTIQUE

Le principe architectural du monument est conçu « *comme une évocation métaphorique et émotionnelle de la lutte, principalement historique mais toujours actuelle, pour l'abolition de l'esclavage. Relié spatialement et symboliquement au Palais de Justice par la passerelle Victor Schœlcher, le Mémorial affirme l'importance du respect des droits de l'Homme* ».

En terme de scénographie, « *la conception du Mémorial procède de deux gestes fondamentaux, dévoilement et immersion, qui ensemble servent à créer une expérience à strates multiples, en profondeur, grâce à laquelle les visiteurs peuvent découvrir et interpréter les diverses dimensions d'une histoire qu'ils croyaient déjà connaître* ». **Krzysztof Wodiczko et Julian Bonder**

UN LIEU SYMBOLIQUE

Implanté dans un lieu qui vit partir des centaines d'expéditions de traite vers les côtes d'Afrique, le Mémorial est également un projet urbain qui vise à reconquérir les berges de la Loire. En s'inscrivant dans un espace qui avait perdu son rôle dans la Ville, en lui donnant un sens hautement symbolique, le Mémorial trace de nouveaux axes de circulation et affirme la volonté de Nantes de construire au cœur de son tissu urbain l'image de sa mémoire et de sa conscience retrouvée.

POUR ALLER PLUS LOIN

LIBERTÉ ! Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est un ouvrage à découvrir pour tout savoir de ce lieu de recueillement. Il explique les raisons et les principes artistiques qui ont donné vie à cette architecture si singulière, à Nantes et compile l'intégralité des textes anti-esclavagistes du Mémorial.

104 pages, 19,50€ - Éditions du Château des ducs de Bretagne

Disponible à la boutique en ligne du Château des ducs de Bretagne



À LA DÉCOUVERTE DU MÉMORIAL

LE PARCOURS COMMÉMORATIF

Le parcours commémoratif rappelle les liens historiques de Nantes avec la Loire et avec le commerce négrier.

Sur le quai, entre le pont Anne de Bretagne et la passerelle Victor Schœlcher, qui contribua tant à l'abolition de l'esclavage en 1848, s'étend une vaste esplanade végétalisée de près de 7 000m². Ce lieu, réhabilité en bord de Loire, invite à la promenade.

Dès les premiers pas, le visiteur remarque les 2 000 plaques de verre réparties tout au long de l'esplanade.

Une partie d'entre elles rappelle les 1 710 noms des expéditions négrières parties de Nantes ainsi que les 290 autres donnant les noms de comptoirs négriers, ports d'escales et de vente fréquentés par les négriers nantais sur quatre continents.

Le promeneur croise ainsi des noms de lieux lointains qui tous furent touchés par la traite et l'esclavage. Et peu à peu, au rythme de ses pas, il prend conscience de la terrible ampleur de cette tragédie.

« Ce Mémorial ainsi conçu s'inscrit dans une double perspective. D'un côté, il est tourné vers une ville située au bord de l'estuaire de la Loire, situation marquée, soutenue pour ainsi dire, par des quais massifs, lesquels sont interrompus aux endroits où le fleuve a été comblé. D'autre part, il est lié à la mer, véhicule du commerce triangulaire transatlantique qui rendit la ville prospère. Le trait majeur de la situation géographique de Nantes étant son contact quasi intime avec la Loire, et par-delà l'Atlantique. Les marées de l'estuaire apportent un élément dynamique supplémentaire. »

Krzysztof Wodiczko et Julian Bonder

LE PARCOURS MÉDITATIF

À partir de l'esplanade, un vaste escalier à ciel ouvert conduit le visiteur vers le passage souterrain. Il est accueilli par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, derrière laquelle s'affiche le mot **Liberté**, traduit dans **47 langues** issues des pays touchés par la traite négrière.

Le visiteur pénètre ensuite dans le passage souterrain et se trouve sous les quais. À sa gauche, il distingue la Loire entre les piliers de soutènement. À sa droite, une immense plaque de verre inclinée à 45° court sur les 90 mètres de longueur du passage. Elle est le support d'une sélection de textes historiques ou contemporains qui portent le message même du Mémorial : « *Des voix, partout et en tous temps, se sont élevées et s'élèvent encore contre l'esclavage* ».

Les textes choisis proviennent de tous les continents touchés par la traite (Europe, Afrique, Amériques), couvrent cinq siècles (du 17^e au 21^e siècle) et sont le reflet de sensibilités très diverses (textes de lois, extraits de témoignages historiques ou de romans, poésie et chants...). Ils sont présentés dans leur langue d'origine, avec une traduction pour le public français.

Ils reflètent trois notions fondamentales. D'une part, l'abolitionnisme est la première lutte transcontinentale au monde. Ce fut par ailleurs un mouvement très lent pour faire passer un message moral et pragmatique, un travail long et patient contre l'injustice. C'est enfin un message très contemporain car la question de l'esclavage se pose toujours aujourd'hui.

À l'extrémité ouest du passage, quelques clés historiques et géographiques replacent la traite atlantique dans son contexte. Elles soulignent l'ampleur des faits historiques mais aussi la lutte contre l'asservissement hier et aujourd'hui.

« La transformation d'un espace aujourd'hui « vide » en « passage » permet d'entrer en contact, du côté terre comme du côté mer, avec le sol même de la ville de Nantes. Les visiteurs du Mémorial descendent eux-mêmes « vers la mer » par un passage longeant le quai du 19^e siècle, et se trouvent par endroits quasiment enfermés dans des sous-structures du 20^e siècle rappelant l'extrême confinement du transport maritime. Une immense plaque de verre inclinée à 45°, comme jetée au travers du Mémorial, célèbre la grande rupture que représente l'abolition de l'esclavage. (...) Ce passage souterrain est le cœur du Mémorial. »

Krzysztof Wodiczko et Julian Bonder



EXEMPLES DE CITATIONS GRAVÉES SUR LES PLAQUES DE VERRE DU PARCOURS MÉDITATIF

« Je ne suis pas vraiment libre si je prive quelqu'un d'autre de sa liberté, aussi certainement que je ne suis pas libre si l'on me prive de ma liberté. L'opprimé et l'opresseur sont tous deux dépossédés de leur humanité. »

Nelson Mandela, Un long chemin vers la liberté, 1994 (Afrique du Sud)

« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. »

Déclaration universelle des droits de l'Homme

Article 4, Nations Unies, 10 décembre 1948

« Et ce pays cria pendant des siècles que nous sommes des bêtes brutes ; que les pulsations de l'humanité s'arrêtent aux portes de la nègrerie ; que nous sommes un fumier ambulante hideusement prometteur de cannes tendres et de cotons soyeux et l'on nous marquait au fer rouge et nous dormions dans nos excréments et l'on nous vendait sur les places et l'aune de drap anglais et la viande salée d'Irlande coûtaient moins cher que nous, et ce pays était calme, tranquille, disant que l'esprit de Dieu était dans ses actes. (...)

J'entends de la cale monter les malédictions enchaînées, les hoquettements des mourants, le bruit d'un qu'on jette à la mer... les abois d'une femme en gésine... des raclements d'ongles cherchant des gorges... des ricanements de fouet... des farfouillis de vermine parmi des lassitudes... »

Aimé Césaire, Cahier d'un retour au pays natal, 1939 (Martinique, Antilles)

« Si, comme le disent les colons, on ne peut cultiver les Antilles qu'avec des esclaves, il faut renoncer aux Antilles. La raison d'utilité de la servitude pour la conservation des colonies est de la politique de brigands. Une chose criminelle ne doit pas être nécessaire. Périssent les colonies, plutôt qu'un principe. »

Victor Schœlcher, Des colonies française, 1842 (France)

« Article 1^{er} La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XV^e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité. »

Loi N° 2001-434 du 21 mai 2001. Discussion et adoption le 10 mai 2001 (France)

Le mot « Liberté » est traduit en :

anglais, allemand, espagnol, néerlandais, portugais, danois, norvégien, russe, suédois, afrikaans, arabe, bambara, baoulé, créole haïtien, créole cubain, créole jamaïcain, créole barbadien, créole louisianais, créole brésilien, créole réunionnais, créole mauricien, créole martiniquais, créole guadeloupéen, créole guyanais, diola, ewé, fang, fongbe, khoïsan, kikongo, kimbundu, malgache, malinké, mandingue, sénoufo, sérère, somali, soussou, swahili, twi, vili, wolof, xhosa, yorouba, zoulou, haoussa, krio, kpelewo.

Al ne
tenna en
esclavage
ni en

servitude

l'esclavage et

la traite des

esclaves sont

interdites

sous to

leur

"No one shall
be held in
slavery
or servitude
slav

LE PARCOURS URBAIN

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est un monument commémoratif dont l'objectif est de se souvenir et d'alerter, et non d'expliquer les faits. Cette mission pédagogique incombe au musée d'histoire de Nantes du Château des ducs de Bretagne. Le musée a pour vocation d'analyser, de faire comprendre et de donner à voir le passé de la ville, y compris son passé de port négrier, largement abordé depuis sa réouverture en 2007.

En lien avec le Mémorial, la Ville de Nantes a souhaité créer un parcours urbain sur le thème de « Nantes et la traite négrière ».

Ce parcours d'1,5 km, jalonné de 12 panneaux de signalétique patrimoniale, relie symboliquement le Mémorial, lieu de mémoire, au Château des ducs de Bretagne, lieu d'histoire. Il permet d'évoquer la traite négrière dans ses dimensions historique et mémorielle.

Situés dans des lieux emblématiques de la ville, comme le quai de la Fosse ou l'île Feydeau, les différents panneaux évoquent le fonctionnement de la traite négrière, son développement à Nantes, ses retombées pour la ville tant sur le plan économique qu'urbain. Il met en lumière les acteurs de la traite négrière.

Sont également présentées l'histoire des abolitions en France et les résistances aux abolitions.

La signalétique évoque aussi l'esclavage contemporain et le travail de mémoire engagé à Nantes depuis 25 ans et dont le Mémorial constitue une étape majeure.



L'esclavage contemporain, un combat d'actualité

Après un combat de deux siècles pour l'abolition de l'esclavage à travers le monde et la prise de conscience progressive des crimes que constituent le commerce d'êtres humains et le travail forcé, on pourrait penser que de telles pratiques n'ont plus cours au 21^e siècle.

Pourtant, l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation Internationale du Travail estiment que l'esclavage contemporain et le travail forcé concernent en 2011, entre 200 et 250 millions de personnes dans le monde, dont une grande part d'enfants.

L'esclavage et la servitude prennent de nouvelles formes, englobant la prostitution, le trafic de migrants, les mariages forcés. Parmi les multiples formes actuelles de l'esclavage dans le monde, on distingue trois grandes catégories : la persistance de l'esclavage traditionnel (servitude pour dettes et vente d'enfants), principalement en Asie et en Afrique, l'exploitation de la main d'œuvre dans des conditions de servitude extrême (mines, usines de sous-traitance, plantations), principalement en Amérique centrale et du Sud, en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient, et la servitude domestique clandestine, principalement en Europe.

Selon l'Organisation Internationale du Travail, la traite des êtres humains est un commerce très lucratif qui arrive en troisième position après le trafic de drogues et d'armes. Elle générerait jusqu'à 27 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. En 2007, l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe a estimé que 137 pays sont concernés à titre de pays de destination et 127 à titre de pays d'origine.

« L'esclavage est l'état ou condition d'un individu sur lequel s'exercent les attributs du droit de propriété ou certains d'entre eux. »
Article 1^{er}, Titre 1, de la Convention relative à l'esclavage, signée à Genève le 25 septembre 1926.



L'Europe négrière

Entre le 16^e et le 19^e siècle, la plupart des nations européennes participent à la traite négrière atlantique. Certaines arment des navires, comme l'Angleterre (41,3% des expéditions), le Portugal (29,3%), la France (19,2%), la Hollande (5,7%) et le Danemark (1,2%). D'autres financent les expéditions négrières sans les organiser directement, comme la Suisse qui a des filiales commerciales dans les grands ports d'Europe. Nombreux sont également les pays qui produisent les cargaisons de marchandises échangées contre des captifs africains (textiles, armes, verrerie, outils, métaux...) ou qui fournissent les équipages des navires négriers. Au final, de Cadix à Oslo, de Venise à Liverpool, c'est une grande part du continent européen qui s'est impliquée dans le commerce négrier.

Le « triangle »

La traite atlantique fonctionne selon le schéma du « commerce triangulaire » ou « circuitous ». Le « triangle » s'effectue ainsi : les navires chargés de marchandises destinées à l'achat des captifs, hommes, femmes et enfants, se rendent - depuis l'Europe - sur les côtes d'Afrique où ont lieu les transactions. Puis ils traversent l'Atlantique pour rejoindre les Antilles ou le continent américain où sont vendus les captifs qui deviennent esclaves dans les plantations. Enfin, les navires chargés de productions coloniales rentrent en Europe.



Slave-trading Europe

Between the 16th and the 19th century, most of the European nations took part in the Atlantic trade in African captives. Some fitted out ships, for example England (41.3% of expeditions), Portugal (29.3%), France (19.2%), Holland (5.7%) and Denmark (1.2%). Others financed slave-trading expeditions without organising them directly, such as Switzerland, which had trading subsidiaries in the main ports of Europe. Many countries also produced the cargoes of merchandise bartered for African captives (textiles, weapons, glassware, tools, metals, etc.) or supplied the crews of the slaving ships. Overall, from Cadiz to Oslo and from Venice to Liverpool, a large proportion of the European continent was involved in the African slave trade.

The "triangle"

The Atlantic slave trade functioned according to the principle of "triangular" or "circuitous" trade. The "triangle" was organised in this way: the ships loaded with merchandise intended for purchasing captives - men, women and children - set out from Europe for the coasts of Africa where the transactions took place. Then they crossed the Atlantic to the Caribbean islands or the American continent where they sold these captive who became slaves on the plantations. Finally, the ships loaded with colonial products returned to Europe.



Contemporary slavery, the fight goes on

After a struggle lasting two centuries for the abolition of slavery around the world and the progressive awareness of the crimes involved in the trade in human beings and forced labour, it might be thought that such practices need no longer be combated in our enlightened 21st century.

However, the United Nations and the International Labour Organization estimate that in 2011 contemporary slavery and forced labour concern between 200 and 250 million people around the world, a large part of whom are children.

Slavery and servitude have taken new forms, including prostitution, the traffic in migrants, and forced marriages. The multiple forms of slavery in today's world fall into three main categories: the persistence of traditional slavery (servitude for debts and the sale of children), principally in Asia and in Africa, the exploitation of manpower in conditions of extreme servitude (mines, subcontracting factories, plantations), principally in Central and South America, Africa, Asia and the Middle East, and clandestine domestic servitude, principally in Europe.

According to the International Labour Organization, the trade in human beings is a very lucrative trade that comes in third position after the traffic in drugs and weapons. It is estimated to generate up to 27 billion each year. In 2007, the Organisation for Security and Cooperation in Europe estimated that 137 countries are involved as destination countries and 127 as countries of origin.

LE MUSÉE D'HISTOIRE DE NANTES

À la pointe de la muséographie contemporaine, jalonné de dispositifs numériques, le musée d'histoire se déploie dans 32 salles et met en scène plus de 1 100 objets de collection.

La visite dresse un portrait de la ville depuis ses origines jusqu'à la métropole d'aujourd'hui. L'histoire y est parcourue au travers des grands bouleversements historiques mondiaux : Traite des Noirs et esclavage, guerres mondiales, industrialisation...

Le musée entretient des relations suivies avec un grand nombre d'autres musées, des historiens, des philosophes à travers le monde.

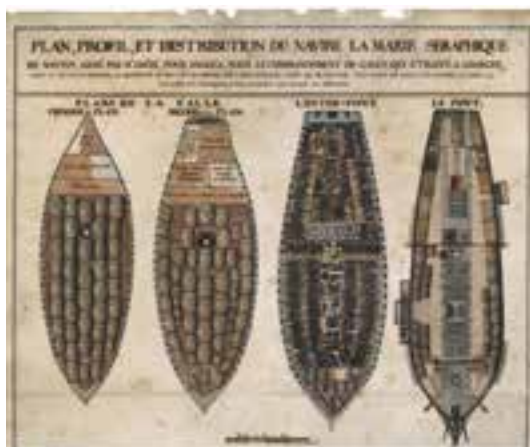
Il propose un nouveau mode d'approche de l'histoire : **l'histoire « globale »**.

Un processus historique d'intégration mondiale, économique et/ou culturelle, ou comme un mode d'approche contextuelle parfois élargie à l'échelle planétaire : **la globalisation est ici un mode d'étude des objets**.

La vocation du musée est d'analyser, de faire comprendre et de donner à voir le passé de la ville, y compris dans ses aspects les plus sombres.

Ainsi, Nantes a été fortement marquée par le commerce colonial et la Traite des Noirs. Le musée a fait le choix de développer une section importante qui résonne à l'échelle mondiale. Les objets qui y sont présentés, pour certains **exceptionnels par leur rareté**, sont exposés au sein d'une scénographie qui tranche avec le reste du parcours.

Au travers d'un parcours de douze salles, les visiteurs découvrent quel rôle Nantes a joué dans l'Europe négrière, l'organisation des campagnes de traite, les principaux acteurs de ce commerce et les conditions de vie dans les plantations.



Plan, profil et distribution du navire la Marie-Séraphique de Nantes [...]

René Lhermitte, vers 1770

Ce document est exceptionnel à plusieurs titres. Il représente l'arrivée des esclaves à bord de la "Marie-Séraphique", navire négrier nantais. Au nombre de 307, ces hommes, femmes et enfants, traités à Loangue, sont amenés par les pirogues qui s'approchent du navire. Fait encore plus rare, les contenus détaillés de la cale, de l'entrepont et du pont, indiqués au-dessus de cette aquarelle, renseignent sur la manière dont s'organise la traversée. L'entassement des captifs, leur position notée avec minutie jusqu'à révéler la présence de plusieurs d'entre eux enveloppés de linge, car sans doute souffrants, au milieu de l'entrepont, sont autant de témoignages visuels qui confirment combien la traversée de l'Atlantique était une épreuve difficile. L'horreur de ce commerce peu représenté car jugé "comme un autre", apparaît ici clairement.



Portraits de Dominique et Marguerite Deurbroucq

Une paire de tableaux capitale pour l'histoire de la traite négrière et du grand commerce maritime au 18^e siècle : les portraits de Dominique-René Deurbroucq (1715-1782) et de son épouse Marguerite-Urbane née Sengstack (1715-1784) avec leurs esclaves noirs, peints en 1753 par Pierre-Bernard Morlot est présentée au musée.

Ces tableaux constituent la représentation exceptionnelle d'une réalité : la présence des Africains à Nantes. En dépit de l'importance du phénomène, ces deux tableaux sont à ce jour sans équivalent puisqu'aucune représentation de ce type, d'un Nantais avec un esclave noir, n'est identifiée en collection privée ou publique.

MONTRE SA RÉUSSITE SOCIALE

Showing one's social success / Mostrar su éxito social



NANTES FACE À SON HISTOIRE

Nantes fut la capitale de la traite négrière en France au 18^e siècle : elle organisa 43 % des expéditions négrières françaises et ses navires déportèrent environ 450 000 captifs noirs vers les colonies d'Amérique.

C'est lors du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en 1998 que le Conseil municipal de Nantes adopte le principe d'édifier un monument sur le quai de la Fosse.

Par un geste politique fort, la Ville souhaite assumer son passé et donner une forme à la mémoire.

UNE LONGUE PÉRIODE D'OUBLI ET DE REJET

Après l'abolition de l'esclavage en 1848, Nantes tourne la page, comme les autres ports négriers. Entre cynisme et mauvaise conscience, la tragédie de la traite est recouverte du manteau du silence et de l'oubli. L'occultation est quasi-totale dans la deuxième partie du 19^e siècle et pour le moins partielle tout au long du 20^e siècle.

« Le rapport de Nantes à son passé négrier est ainsi resté longtemps complexe et paradoxal [...]. Ce refoulement collectif a contribué à maintenir la charge morale attribuée à ce passé et à susciter soupçons, méfiance et polémique dans ses usages. » écrit l'historien **Didier Guyvarc'h**.

DEUX DÉCENNIES POUR RETROUVER LA MÉMOIRE ET FAIRE FACE À L'HISTOIRE

Ce sont les travaux des historiens Rinchon et Gaston-Martin voilà plus d'un demi-siècle, puis de Jean Mettas, Jean Meyer et Serge Daget, grâce à leur inventaire systématique des expéditions négrières nantaises et françaises, qui ont permis de donner la vraie mesure du phénomène de la traite et de sortir progressivement du fantasme et de l'oubli pour entrer enfin dans la réalité historique.

Aujourd'hui, Nantes poursuit la mission qu'elle s'est donnée : assumer son passé, s'appuyer sur son histoire pour engager des combats pour le présent et pour l'avenir. Un cheminement de plus de 20 ans, jalonné d'actions locales et internationales : coopération et jumelages avec des villes africaines et sud-américaines, soutien aux associations, organisation à Nantes du Forum Mondial des Droits de l'Homme...

En 2018, 278 groupes scolaires ont parcouru le Mémorial avec un médiateur. Ce parcours pédagogique se décline en trois temps : la visite des salles du musée dédiées à la Traite des Noirs, le parcours dans la ville entre le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial et la visite du Mémorial de l'abolition de l'esclavage.



À PARTIR DES ANNÉES 1980, S'AMORCE UN MOUVEMENT DE RECONQUÊTE DE LA MÉMOIRE NANTAISE

- **1983** : création de l'association *Nantes 85, du Code noir à l'abolition de l'esclavage* composée de personnalités locales, d'enseignants, d'associations avec pour but la présentation d'une exposition sur la traite des Noirs et le commerce triangulaire au Château des ducs de Bretagne. La municipalité de l'époque refuse de financer le projet.
- **1984** : création d'une nouvelle association : *Le triangle d'Ebène : code noir, esclavage et mémoire nantaise*.
- **1989 > 1992** : avec le changement de municipalité, lancement d'un nouveau projet qui aboutit à la présentation au Château des ducs de Bretagne de l'exposition *Les Anneaux de la Mémoire*, première de cette ampleur sur ce thème en Europe et probablement dans le monde. Prolongée jusqu'en 1994, elle accueille 400 000 visiteurs.
- **1991** : création de l'association *Les Anneaux de la Mémoire*.
- **1998** : commémoration du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Le Conseil municipal de Nantes adopte le principe d'édifier un monument commémoratif sur le quai de la Fosse, le futur Mémorial de l'abolition de l'esclavage.
- **2004** : organisation à Nantes du *Forum Mondial des Droits de l'Homme*.
- **2005** : création du réseau des villes *Alliance des Anneaux de la Mémoire*.
- **2006** : le 10 mai, date nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage, est inscrit dans les manifestations municipales avec la création d'un collectif dédié. S'y ajoutent régulièrement d'autres initiatives sur les thèmes de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.
- **2007** : la rénovation du musée d'histoire de Nantes au Château des ducs de Bretagne permet de présenter de façon pérenne une importante séquence consacrée à la traite négrière nantaise.
- **2009** : ouverture de l'Institut d'Etudes Avancées (IEA). L'IEA de Nantes réunit des chercheurs occidentaux du « nord » et ceux du « sud », en s'ouvrant largement à ces derniers. Est ainsi promue une réelle diversité d'approche des problèmes qui se posent aujourd'hui à tous dans le contexte de la mondialisation.
- **2012** : inauguration du Mémorial de l'abolition de l'esclavage, le 25 mars.
- **2013** : Rencontres internationales du Mémorial qui réunissaient architectes et artistes qui ont conçu et réalisé des mémoriaux qui portent un double message : « Souviens-toi » et « Agis pour que cela ne se reproduise plus ». Le Mémorial devient lieu d'exposition avec *10 femmes puissantes*, portraits de femmes ayant lutté contre l'esclavage colonial.
- **2014** : exposition *Haïti, effroi des oppresseurs, espoirs des opprimés*. En 1804, naissait la République d'Haïti. Cet événement historique d'importance capitale couronnait l'insurrection des esclaves de la colonie française de Saint-Domingue, qui avait débuté en 1791.
- **2015** : commémoration du 10 mai en présence d'**Angela Davis**, invitée d'honneur de la Ville de Nantes. Exposition *Obia*, série photographique du photographe Nicola Lo Calzo qui explore les relations entre les pratiques religieuses et la politique d'acculturation menée en Guyane française.
- **2017** : lancement d'une "Saison des droits humains" par la Ville de Nantes qui permet de proposer un espace de débat et de partage des connaissances.
- **2018** : à l'occasion des 170 ans de l'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies françaises, un programme culturel rassemblant plus de 35 événements d'avril à juin a été proposé, dont Expression(s) décoloniale(s) : le musée d'histoire proposait de s'interroger autour de cette question : peut-on « décoloniser » sa pensée, son discours, son imaginaire ?
- **2020** : *Expression(s) décoloniale(s)#2*: invitation de Romuald Hazoumé au Château des ducs de Bretagne.

UNE ARCHITECTURE SYMBOLIQUE

LA COLLABORATION DE WODICKZO ET BONDER

Leur partenariat est né à Cambridge en 2003. Krzysztof Wodiczko est artiste et professeur d'art et de design dans l'espace public à l'Université Harvard, à Cambridge dans le Massachusetts. Julian Bonder est architecte et professeur à l'université Roger Williams à Bristol, Rhode Island.

Le partenariat Wodiczko + Bonder se focalise sur les projets d'art et de design qui concernent l'espace public et soulèvent des questions ayant trait à la mémoire sociale, à la survie, à la lutte et à l'émancipation dans le contexte de la violence urbaine et domestique, à la guerre et aux traumatismes d'après-guerre, à l'immigration et aux déplacements de population à l'échelle mondiale, à l'Holocauste et aux génocides, aux Desaparecidos (Argentine), à la guerre de sécession, et à l'esclavage historique et actuel.

L'espace public urbain constitue l'une des scènes les plus puissantes et les plus durables pour la communication et l'expression culturelle. La méthode de Wodiczko + Bonder s'appuie sur leur engagement en faveur de l'avancement du potentiel démocratique, de la vitalité et de l'utilité de cet espace à travers la création d'œuvres d'art et de design innovantes, transformatives et communicatives.



LEURS PROJETS ET RÉALISATIONS

- **Mémorial du 11 septembre (Hoboken).**

Projet faisant partie des quatre finalistes sélectionnés parmi 100 propositions.

- **Mémorial du vol 587, Queens (New-York).**

Projet faisant partie des six finalistes sur 68 équipes candidates.

- **Concours pour le mémorial du World Trade Center.**

Le projet proposé consistait à maintenir l'espace vide et à élever les « empreintes » ainsi qu'à établir des archives et un musée.

- **Parc mémorial Babi Yar et musée Mizel, Denver (Colorado).**

Vainqueur d'un concours international en 3 étapes, comprenant 116 équipes participantes. Le projet consiste à transformer le Parc Babi Yar, dédié en 1982, et inclut un musée, un centre pour la transformation de conflits, pour l'information et autres éléments de programmation.

- **9-11 Memory Place au Parc Babi Yar (Denver).**

Ce projet inclura 15 pièces d'acier provenant du World Trade Center. Notre proposition inclut un espace commémoratif et un « mémorial en transit ».

ANNEXES

NANTES, LA TRAITE NÉGRIÈRE ET L'ESCLAVAGE

Du milieu du 17^e au milieu du 19^e siècle, la France organise au moins 4220 expéditions négrières, dont une grande partie menée par les armateurs nantais.

PRINCIPAUX PORTS	NOMBRES D'EXPLOITATIONS
Nantes	1714
Le Havre	451
La Rochelle	448
Bordeaux	419
Saint-Malo	218
Lorient	137
Honfleur	134
Marseille	88
Dunkerque	41

Dans une moindre mesure, d'autres ports français participent aussi à ce commerce : Rochefort, Bayonne, Vannes, Brest, Morlaix, Dieppe, Cherbourg, Saint-Brieuc, Sète, Marans...

LA PLACE DE NANTES DANS LE COMMERCE NÉGRIER EST PARADOXALE

Quand elle arme pour la première fois à la traite au 17^e siècle, Nantes a un siècle et demi de retard sur le Portugal. Et, quand elle abandonne la traite vers 1830, elle le fait bien avant d'autres ports comme Le Havre (1847), l'esclavage perdurant à Cuba jusqu'en 1886 et au Brésil jusqu'en 1888.

Nantes ne doit donc pas sa primauté à la durée de sa participation, **mais à sa densité, avec l'organisation de 43 % des expéditions négrières françaises** (soit environ 5 à 6 % de la traite atlantique européenne).

Au cours du 18^e siècle, une part représentant 10 à 33 % du commerce maritime au long cours nantais correspond à des armements négriers, une autre part étant consacrée à l'économie de plantation esclavagiste.

Comme le rappelle l'historien Eric Saugera : « *Plus qu'ailleurs, Nantes fit sienne l'argumentation négrière majeure : les colonies sont indispensables à la richesse nationale, les Noirs sont indispensables à leur mise en valeur, la traite est indispensable à son renouvellement.* »¹

En un peu plus d'un siècle, **les navires nantais auront transporté plus de 550 000 captifs noirs vers les colonies.**

¹ Nantes dans la traite négrière française XVIII^e – XIX^e siècles, catalogue de l'exposition « Les Anneaux de la Mémoire », Nantes, 1992.



LE LONG COMBAT POUR L'ABOLITION

Pratiqué depuis la plus haute Antiquité à travers le monde, l'esclavage ne fut critiqué en tant qu'atteinte à l'être humain que tardivement, et par une faible minorité.

À l'époque de la traite atlantique, entre le 16^e et le 19^e siècle, l'opinion largement dominante, y compris religieuse, est que les esclaves noirs sont des « biens meubles » guère différents de bêtes de somme. Des intellectuels - dont Montesquieu lui-même - reconnaissent que ce trafic est indispensable à l'économie des colonies. Il est communément admis que c'est rendre service aux captifs que de les soustraire à la barbarie de leur servitude en Afrique pour les soumettre à une « servitude humaine » dans les colonies.

Pourtant, dès les débuts de la traite atlantique, des voix, bien rares il est vrai, se sont élevées contre cet odieux commerce d'êtres humains et contre l'esclavagisme. Parmi les précurseurs se trouvent des religieux en rupture avec la position officielle de l'Eglise, des philosophes français des Lumières, des leaders abolitionnistes anglais et même des économistes jugeant l'esclavage contreproductif.

Il faut attendre la fin du 18^e siècle, alors que des millions d'êtres humains ont déjà été déportés à travers l'Atlantique, pour qu'un véritable mouvement abolitionniste se mette en marche en Amérique du Nord puis en Angleterre et en France sous la forme de « sociétés anti-esclavagistes », fortement structurées et formant une véritable « internationale abolitionniste ».

Parallèlement, les meilleurs combattants de l'esclavage furent longtemps les esclaves eux-mêmes. Par leur résistance passive, allant jusqu'au suicide ou à l'avortement, par leurs sabotages, leurs révoltes et leur fuite (le marronnage), ils luttèrent continuellement contre un système écrasant, jusqu'à le rendre fragile et finalement peu viable.

La Révolution française et les insurrections d'esclaves aux Antilles conduisent à une première abolition de l'esclavage le 4 février 1794. L'esclavage est rétabli par Napoléon en 1802. Il faut attendre Victor Schœlcher et la Seconde République pour que l'esclavage soit enfin définitivement aboli en France et dans ses colonies le 27 avril 1848.



NANTES ET L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Très engagée dans la traite négrière et dans le commerce colonial, Nantes ne fut à cette époque jamais en pointe dans le combat abolitionniste. Durant la Révolution, armateurs et négociants s'élevèrent contre la « prétendue philanthropie » de la « secte » des Amis des Noirs et contre ceux qui mettaient en cause l'existence des colonies. Des députés nantais firent partie de la délégation dépêchée en 1802 auprès de Napoléon pour demander le retour du commerce négrier. Malgré l'abolition de la traite par les Anglais en 1807 et les pressions grandissantes du gouvernement français, les Nantais continuèrent d'armer au commerce négrier, y compris pendant l'époque où celui-ci est rendu illégal avant l'abolition définitive de 1848.

L'ESCLAVAGE : UN FLÉAU AUX VISAGES MULTIPLES

À l'échelle planétaire, les abolitions progressives de la traite et de l'esclavage s'étalent sur plus de deux siècles, preuve des énormes résistances économiques, sociales et culturelles qu'il fallut vaincre. Mais si le combat légal est quasiment achevé, l'esclavage reste toujours un réel fléau.

Selon la définition de la SDN (Société des Nations, ancêtre de l'ONU) l'esclavage est « *l'état ou condition d'un individu sur lequel s'exercent les attributs du droit de propriété ou certains d'entre eux* ». En 2010, on estime que 27 millions de personnes à travers le monde correspondent directement à cette définition, soit plus de deux fois le nombre total d'esclaves déportés par la traite transatlantique en quatre siècles !

Au moins 200 millions de personnes sont victimes d'asservissement pour dettes, de mariages forcés, de la prostitution et du travail forcé, notamment un nombre considérable d'enfants. Le Secrétaire Général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, déclarait encore récemment : « *L'esclavage est un crime abominable. Ce type d'exploitation est en train d'évoluer et de refaire surface sous des formes modernes* ».

En août 2010, l'ONU a lancé un plan d'action mondial de lutte contre la traite des êtres humains et appelé les gouvernements du monde entier à prendre des mesures coordonnées et cohérentes pour vaincre ce fléau qui touche tous les pays, sur tous les continents.

En France, le Comité Contre l'Esclavage Moderne estime à plusieurs dizaines de milliers les personnes réduites au travail forcé comme ouvriers dans les ateliers clandestins ou comme domestiques. Des milliers de femmes sont soumises à des mariages forcés et des dizaines de milliers d'entre elles sont contraintes à la prostitution.

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes, dont l'une des fonctions est de commémorer la mémoire des millions de victimes de l'esclavage des temps passés, a aussi pour mission de rappeler la dramatique urgence de la situation des esclaves d'aujourd'hui.

Ainsi, le passé éclairant le présent, le Mémorial est un appel à la conscience de chacun des visiteurs sur le monde qui l'entoure.



DE 1789 À 2008

UNE LUTTE ANCIENNE ET ACTUELLE

26 AOÛT 1789 : Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen.

1802 : Napoléon Bonaparte rétablit la traite et l'esclavage conformément à la législation en vigueur avant 1789.

1818 : Loi française abolissant la traite des Noirs. Elle sera renouvelée le 25 avril 1827 et le 22 février 1831.

27 AVRIL 1848 : Adoption du décret abolissant « définitivement » l'esclavage en France.

1865 : Les États-Unis promulguent le 13^e amendement interdisant l'esclavage.

2000 : La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne interdit l'esclavage, le travail forcé et la traite des êtres humains. Septembre : entrée en vigueur de la Convention 182 de l'Organisation Internationale du Travail sur « *l'interdiction des pires formes de travail des enfants* ».

2001 : Loi française du 21 mai 2001 reconnaissant que la traite négrière et l'esclavage sont un crime contre l'humanité. La Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (Durban, Afrique du Sud) reconnaît « *l'esclavage et la traite négrière transatlantique comme crime contre l'humanité* ».

2 DÉCEMBRE 2005 : Journée Internationale pour l'abolition de l'esclavage.

2008 : Déclaration du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon : « *Le commerce des esclaves a été aboli officiellement il y a 200 ans, mais cette violation flagrante des droits de l'homme persiste, alimentée par un manque de respect pour la dignité des êtres humains, une négation de leur humanité et par la pauvreté* ».



LE VOYAGE A NANTES

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est la propriété de Nantes Métropole, qui en a transféré la gestion à la SPL le Voyage à Nantes, dans le cadre de la délégation de service public pour la gestion du Château des ducs de Bretagne et du Mémorial de l'abolition de l'esclavage.

Le Voyage à Nantes est une Société publique locale née de la volonté politique de Nantes Métropole et la Ville de Nantes de franchir une nouvelle étape pour s'imposer dans le concert des villes françaises et européennes, en se positionnant et s'affirmant comme une ville enviée d'art et de culture, leviers de son développement touristique.

Elle est chargée de la promotion du dispositif culturel mis en place par Nantes et plus généralement de la destination Nantes Métropole.

Son actionnariat rassemble Nantes Métropole, la Ville de Nantes, la région des Pays de la Loire, le département de Loire-Atlantique, la Ville de Saint-Nazaire, la communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo et les communautés de communes Estuaire et Sillon et Sud Estuaire.

Le Voyage à Nantes a pour missions, par délégations de service public de Nantes Métropole, la mise en œuvre de la politique touristique métropolitaine, ainsi que la gestion des sites ci-dessous :

- Le Château des ducs de Bretagne,
- Le Mémorial de l'Abolition de l'Esclavage,
- Les Machines de l'île et les Nefs,
- La HAB Galerie,
- Le Parc des Chantiers,
- La collection permanente d'œuvres d'art Estuaire Nantes<>Saint-Nazaire.
- Et certaines œuvres du parcours pérenne du Voyage à Nantes, dans l'espace public à Nantes Métropole

Le choix du regroupement opéré et effectif depuis le 1^{er} janvier 2011 a été de rassembler au sein d'une seule structure tourisme et sites culturels phares. De nombreuses entreprises locales et grandes entreprises présentes sur le territoire s'impliquent dans le projet et prennent part à la dynamique du Voyage à Nantes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Mémorial est un espace public gratuit, ouvert toute l'année sauf en périodes de crue de la Loire.

HORAIRE D'OUVERTURE

En visite libre : accessible sans réservation, ouvert tous les jours :

- de 9h à 18h du 16 septembre au 14 mai,
- de 9h à 20h du 15 mai au 15 septembre.

Dernier accès au passage méditatif 30 minutes avant la fermeture.

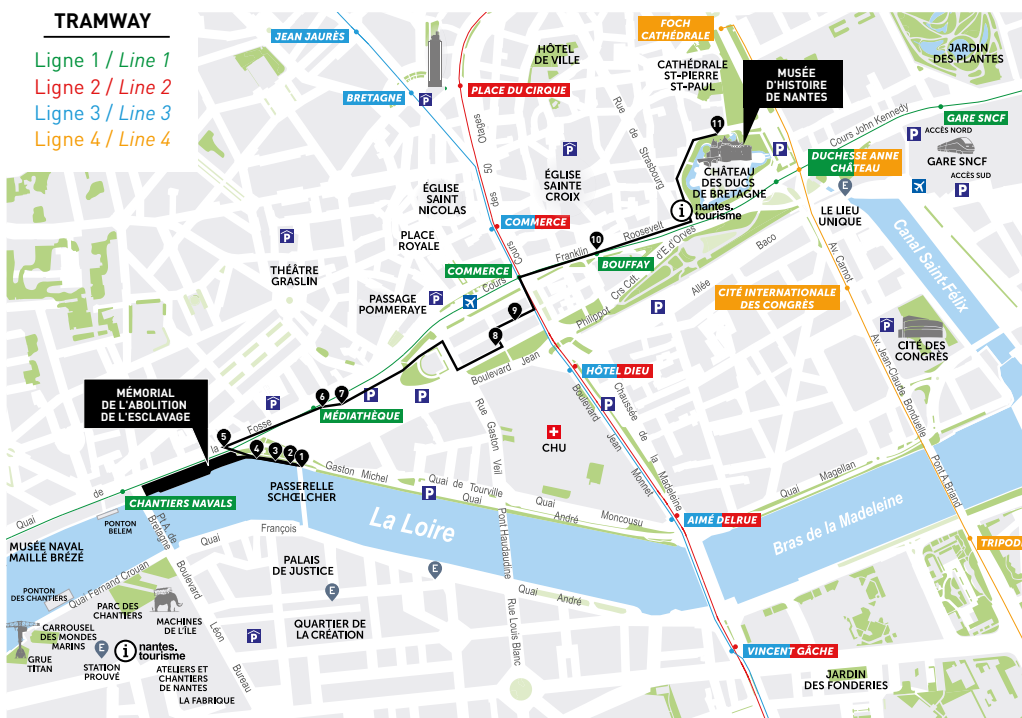
Fermeture du Mémorial pour maintenance la dernière semaine de janvier.

COMMENT S'Y RENDRE

Mémorial de l'abolition de l'esclavage

Quai de la Fosse – Passerelle Victor-Schœlcher (face au palais de justice)

Tramway ligne 1 – Arrêt Médiathèque ou Chantiers Navals



ORGANISER SA VISITE

Individuel

0 811 464 644 Service 0,05€ / min + prix appel

Groupe scolaire

Lundi : 9h-12h / 14h-18h

Du mardi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h

T. 02 40 20 60 11 - F. 02 51 17 48 65

Courriel : scolaires@nantes-tourisme.com

www.memorial.nantes.fr